

LE TRI + FACILE

EMBALLAGES

Déposer les emballages en sac*, sans restes alimentaires, ne pas rincer ne pas emboîter, ne pas écraser.



Plastiques rigides Briques alimentaires



Plastiques souples Emballages en métal

*Sac jaune à retirer gratuitement en mairie

BIODÉCHETS

Déposer dans le composteur :



30% de biodéchets dans nos poubelles peuvent être valorisés en compost.



PAPIERS ET PETITS CARTONS

À déposer dans la borne bleue.



Tous les papiers et les petits cartons se trient et se recyclent.

Petits emballages en carton, prospectus, courriers, journaux et magazines...

VERRES

À déposer dans la borne verte.



Bouteilles, bocaux, pots en verres...

ORDURES MÉNAGÈRES

Déposer les ordures ménagères dans un sac fermé.



Seulement ce qui ne peut être trié :

Produits d'hygiène jetables (coton, masques, couches jetables...), petits objets cassés, sacs aspirateurs...

MATHA

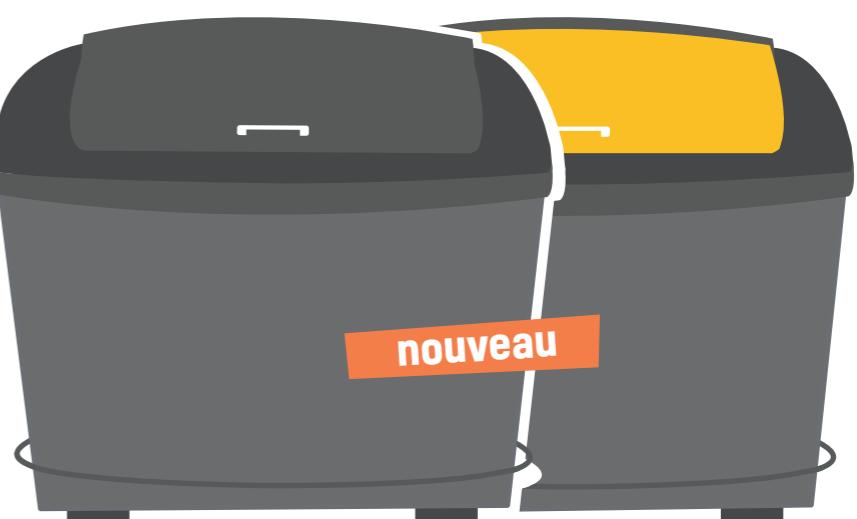
DÈS LE
20 MARS
2025

VOTRE SERVICE ÉVOLUE



COLLECTE DES DÉCHETS EN BORNES COLLECTIVES

Nouveaux points de collecte

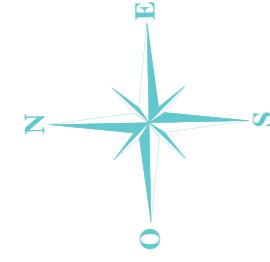


VOIR LE PLAN À L'INTÉRIEUR

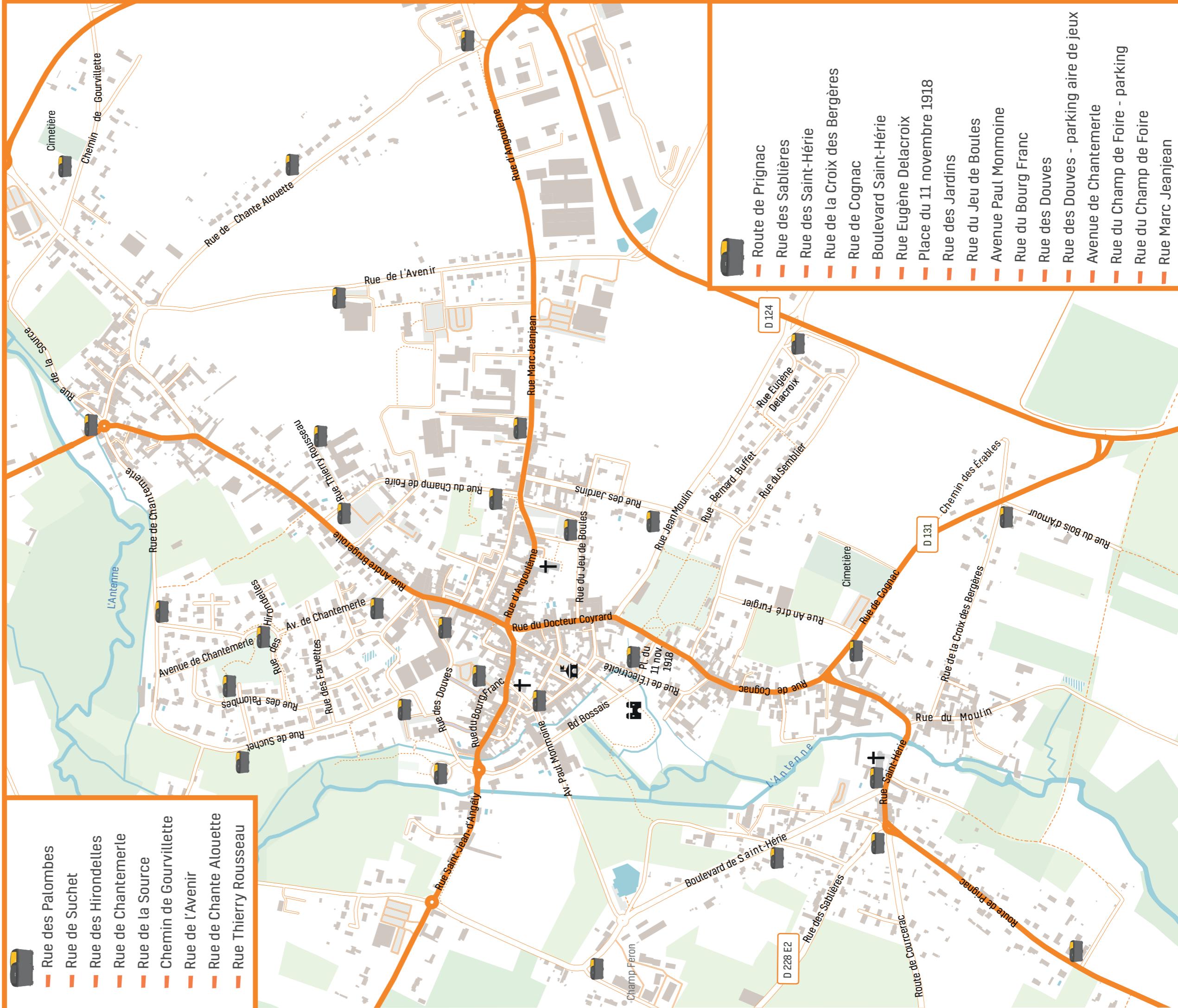
Conception Cyclad - Janvier 2025 - Crédits photos Citéo, illustrations La Belle Histoire. Ne pas jeter sur la voirie publique. Tous les papiers se trient et se recyclent.

MATHA
DÈS LE
20 MARS
2025

POINTS DE COLLECTE



- Rue des Palombes
- Rue de Suchet
- Rue des Hirondelles
- Rue de la Source
- Chemin de Gourvillette
- Rue de Chante Alouette
- Rue Thierry Rousseau



- Route de Prignac
- Rue des Sablières
- Rue des Saint-Hérie
- Rue de la Croix des Bergères
- Rue de Cognac
- Boulevard Saint-Hérie
- Rue Eugène Delacroix
- Place du 11 novembre 1918
- Rue des Jardins
- Rue du Jeu de Boules
- Avenue Paul Monmoine
- Rue des Douves
- Avenue de Chantemerle
- Rue du Champ de Foire - parking
- Rue Marc Jeanjean